

BULLETIN

“ La Chambre italienne, dit M. P. Chantrel dans les *Annales catholiques*, a repris la discussion de la loi sur les OEuvres Pies, quant aux modifications qu’y a introduites le Sénat. Quel que soit le texte définitif qui sortira de cette discussion, il en résultera une très grave offense aux droits de l’Eglise, et une ruine non moins grave pour la bienfaisance publique.”

C’est à ce propos que le Saint-Père disait en Consistoire le 26 juin dernier : “ Nous ne pouvons moins faire que d’élever de nouveau la voix, “ pour Nous plaindre d’un libre accent, comme “ de juste, de ce que la violence adverse s’acharne jusque sur les “ derniers lambeaux des biens ecclésiastiques. C’est qu’en effet, “ dans cette guerre si prolongée contre l’Eglise, les assauts sont “ quotidiennement renouvelés de la façon la plus outrageante et “ la plus pernicieuse. Néanmoins Notre courage ne se laisse point “ abattre, attendu que Nous avons placé Notre suprême et très “ ferme espoir dans le secours céleste. Dieu saura venger ses “ droits, et à Nous, qui combattons pour sa gloire et pour le salut “ des hommes, Il accordera et la force de combattre et le pouvoir “ de vaincre.”

* * *

En Italie, le vent souffle aux désirs de conciliation ; malheureusement c’est trop souvent par l’abandon des droits du Saint-Siège qu’on semble vouloir réaliser la conciliation. Parmi les modérés gouvernementaux, plusieurs traitent, dans des écrits récents, de la situation du Souverain Pontife en Italie. On cite en premier lieu le sénateur Fedele Lampertico, comme le plus respectable et le plus honnête, car jamais, dans la discussion, il n’a jeté le soupçon, ou l’injure contre le Vatican et les catholiques.

Le sénateur Lampertico reconnaît que le Pape Léon XIII a, le premier, parlé de pacification, lorsque, dans son allocution consistoriale du 23 mai 1887, il semblait faire à l’Italie un appel suprême, l’invitant à écouter des paroles de paix, et à faire cesser des dissidences si funestes au pays, entendant toutefois que la justice et la dignité du Siège apostolique fussent sauvées, ce qui indiquait bien sur quel terrain on pourrait s’entendre.

“ M. Lampertico, disent les *Annales Catholiques*, déplore que la parole de paix prononcée par Léon XIII, n’ait pas été accueillie avec respect par l’Italie..... Les intentions du sénateur italien sont bonnes ; mais il parle comme un patriote, ne pouvant se résoudre à voir son pays faire au Pape une concession importante.”